

La Lettre de l'Association Roger Garin
(Les Amis du Long Séjour)
n°90 avril 2007



Un poste d'animatrice devrait être ouvert prochainement dans le service de SLD à Albi.

Aujourd'hui, 9 avril 2007, nous sommes au 306 ème jour sans animatrice.

Assemblée générale régulière de l'Association Roger Garin

La cinquième assemblée générale de notre association aura lieu le jeudi 21 juin 2007 de 10 h 30 à 12 heures à la salle du conseil d'Administration du Centre hospitalier d'Albi (1er étage du bâtiment administratif). Cet avis tient lieu de convocation.

Ordre du jour :

- **Bilan d'activité de l'année écoulée**
- **Bilan financier de l'année écoulée**
- **Projets pour l'avenir**
- **élection du Conseil d'Administration et du bureau**

Ci-dessous le bureau et le Conseil d'Administration actuellement effectifs :

Madame Madeleine RAYNAUD, bénévole, Présidente d'Honneur,

Madame Régine JEANSELME, infirmière, Secrétaire,

Madame Françoise CAZAURANG, aide-soignante, Trésorière,

Docteur Bernard PRADINES, médecin, Président,

Vice-Présidents :

Madame Marthe CANDEIL, bénévole,

Madame Danielle SANCHEZ, bénévole,
Monsieur Gérard ANDRIEU, bénévole,
Monsieur René MANTEAU, infirmier,
Madame Lily GROC, bénévole.

Membre du Conseil d'Administration sans être membres du bureau :

Madame Béatrice BORIES, bénévole,
Madame Martine CHAPPERT, bénévole,
Madame Christiane GUIBERT, bénévole.

Rappel de l'article 2 de nos statuts (2003) :

Article 2 : Cette association a pour buts :

- Toute activité, réflexion, étude ou formation susceptible de contribuer au bien-être des personnes âgées : achats, animation, ergothérapie, sorties, activités, spectacles, information, etc... Les besoins des personnes âgées seront recherchés et pris en compte. La volonté de les satisfaire sera le premier objectif de l'association.
- L'échange d'informations entre les différents intervenants et acteurs présents auprès des personnes âgées du service de Soins de Longue Durée du Centre Hospitalier d'Albi ou du service qui lui succédera après changement éventuel de dénomination : soignants, familles, bénévoles, administratifs, travailleurs sociaux, etc...
- Favoriser des relations d'amitié avec les personnes vivant en Soins de Longue Durée et avec les personnes qui les côtoient. L'association ne se substitue à aucune autre association, n'en concurrence et n'en intègre aucune.

Réunion régulière avec les bénévoles

La quarante-neuvième réunion avec les bénévoles du service aura lieu le jeudi 24 mai 2007 de 10 h 30 à 12 heures à la salle du conseil d'Administration du Centre hospitalier d'Albi (1er étage du bâtiment administratif).

Document syndical concernant la gériatrie :

Selon un document diffusé en mars 2007 par les syndicats CGT et FO du Centre Hospitalier d'Albi, « les agents de la MAPAD n'arrivent plus à faire face aux tâches qui leurs sont confiées, et la rotation des agents sous contrat de courte durée déstabilise l'organisation du travail et perturbe gravement le moral des personnes âgées, ce qui ne fait qu'aggraver une situation déjà chaotique. » Selon ces syndicats, « la sécurité et la qualité des soins ne peuvent pas être assurées avec les effectifs présents. » Le même texte se poursuit ainsi : « A ce jour la direction entend revenir à un effectif inférieur, tel que signalé dans la convention tripartite, alors que l'effectif actuel ne permet pas de réaliser la prise en charge de qualité, que sont en droit d'attendre les pensionnaires !!! »

Un peu plus loin dans ce même document, les syndicats s'étonnent que le « contrat d'un agent de nuit donnant entière satisfaction professionnelle » n'ait pas été renouvelé alors que les candidats ne se bousculent plus à ces postes.

Un livre à lire, bien qu'il se présente sous un titre que l'on peut juger par trop provocateur : « On achève bien nos vieux » écrit par un infirmier de terrain, Jean-Charles Escribano :

Nous vous en livrons un extrait situé à la page 157 dans le chapitre intitulé « L'ŒIL DU TÉMOIN » :

« ... parmi les 13 millions de Français de plus de 60 ans, en 2020, 3 millions de personnes seront dépendantes, fragilisées, à la merci de leur famille ou des maisons de retraite. C'est un choc démographique sans précédent. Mais l'omerta règne sur la médiocrité des soins apportés aux personnes âgées. Une médiocrité mère de leur maltraitance quotidienne. Il est vrai qu'elles ne peuvent plus défiler elles-mêmes dans les rues. En dehors des budgets, des plans, des conférences et des déclarations sur le sujet, la première des choses à faire est de définir juridiquement la maltraitance des personnes âgées fragilisées, car ce n'est pas une violence ordinaire. Elle peut être physique, psychoaffective, financière,

civique ou médicamenteuse, le résultat de violences ou de négligences, actives ou passives, parfaitement cernées par le Code pénal et sévèrement punies. Qui se lève pour dénoncer cette médiocrité prend des risques personnels. J'en atteste. »

Lucie Aubrac est décédée à l'âge de 94 ans.

Héroïne de la Résistance à l'Occupation, elle demeure une conscience vivante et un grand témoin de l'histoire : jusqu'à un âge avancé, elle a sillonné les routes, allant à la rencontre de jeunes collégiens et lycéens pour les instruire et leur demander d'exercer un indispensable devoir de mémoire, sachant que rien n'est jamais acquis et que tout individu doit se montrer vigilant s'il ne veut pas voir renaître un jour la bête immonde. Qui a dit que "les vieux ouvrent l'avenir aux jeunes ?" En voici un nouvel et magnifique exemple. Aussi, c'est avec infiniment de respect que nous saluons la mémoire de cette très grande dame.

Un chiffre rond

Selon les marqueurs de pages Internet, un million de pages ont été ouvertes entre le 23 décembre 1998 et le 19 mars 2007 sur le site qui publie les lettres de l'ARG.

Rappel : en 2007, nous organisons à nouveau un concert.

Il aura lieu le samedi 2 juin à la Cathédrale. Pouvez-vous nous dire ce que vous souhaitez voir se réaliser si cette manifestation nous rapportait quelques subsides ? Adresser vos idées aux membres du bureau de l'ARG.

Vous pouvez parrainer le concert 2007 comme en adressant vos dons, anonymes ou non, à René Manteau ou à Bernard Pradines, de préférence par un chèque libellé à l'ordre de l'Association Roger Garin et en

précisant au verso : concert 2007.

Je veux devenir adhérent(e) : je verse au moins 8 Euros, de préférence en libellant un chèque à Association Roger Garin.

Je veux faire un don : je le précise au dos du chèque.

lettre aux candidats

Lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle

Patricia ARBIEU-BOUE (Secrétaire générale de l'Union syndicale CGT de l'AP-HP)
Dr Philippe BABADJIAN, responsable de pôle gériatrique- hôpital d'Argenteuil
Hervé BRAMY (Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis)
Alain DESMAREST (1er vice-Président du Conseil général du Val-de-Marne)
Marie-Christine FARARIK (secrétaire générale du Syndicat Sud-Santé de l'AP-HP)
Christian FAVIER (Président du Conseil général du Val-de-Marne)
Dr Olivier HENRY, chef de service de médecine gériatrique-hôpital Emile Roux à Limeil
Brévannes
Ronan KERREST (Vice-président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis chargé de la Santé)
Alain LHOSTIS (Adjoint au Maire de Paris chargé de la Santé, Président délégué de l'AP-HP)
Dr Isabelle PERILLIAT (Chef de service - Service de gérontologie de l'hôpital RENE-MURET - BIGOTTINI - APHP)
Dr Bernard PRADINES (gériatre Albi - SOSLD)
Dr Georges SEBBANE (Président du Syndicat de Gériatrie des Hôpitaux de Paris)
Dr Christophe TRIVALLE (Praticien hospitalier, hôpital Paul-Brousse AP-HP)
Initiateurs de la pétition "VIEILLIR DIGNE" adressent une lettre ouverte aux 12 candidats à l'élection présidentielle que vous trouverez ci-dessous :

L'allongement de l'espérance de vie des Français est d'abord une bonne nouvelle dont chacun se réjouit. Cependant, ce vieillissement de la population représente un immense défi pour notre société et, en particulier, pour les institutions médicales et médico-sociales appelées à accueillir les personnes âgées qui ne sont plus en mesure de rester seules chez elles.

Or, paradoxalement, la réforme de la prise en charge des personnes âgées voulue par le gouvernement actuel va se traduire par des fermetures massives de lits de long séjour hospitalier et leur reconversion en lits de maisons de retraite médicalisées (EHPAD), qui ne sont pourtant pas adaptées pour fournir aux personnes âgées dépendantes souffrant de polyopathologies les soins médicaux dont elles ont besoin.

C'est ainsi l'accès aux soins des personnes âgées qui est gravement mis en cause.

La pétition « Vieillir digne », initiée en mai 2006 par des élus, des gériatres, des professionnels de santé et des associations de familles de malades âgés hospitalisés de la région Ile-de-France, a fortement contribué à obtenir un moratoire de fait sur cette réforme. Cependant, celle-ci n'est que reportée et le principe de la réforme demeure.

C'est pourquoi le collectif « Vieillir digne » souhaite interpeller les candidats à l'élection présidentielle en leur demandant de se positionner par rapport à quatre questions déterminantes pour la prise en charge institutionnelle de nos aînés. Il souhaite ainsi que les candidats s'engagent sur :

1. la réalisation d'une évaluation in extenso des besoins de soins médicaux des personnes actuellement accueillies dans les EHPAD à l'instar de ce qui s'est fait dans les USLD ;
2. la mise en place de filières structurées entre services de court séjour, de soins de suite et de réadaptation (SSR), unités de long séjour hospitalier (USLD), hospitalisation à domicile (HAD) et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), avec, à chaque étape, un accompagnement pour le retour au domicile chaque fois que cela est possible et des solutions innovantes comme les appartements thérapeutiques ;
3. la définition de normes en termes de moyens humains médicaux et soignants dans les EHPAD et les USLD ;
4. une approche territoriale de l'offre de prise en charge institutionnelle des personnes âgées reliant chaque EHPAD à un hôpital référent, afin de prévenir des transferts indus dans les secteurs d'urgence.

Nous souhaitons que des réponses claires et précises soient apportées à ces questions qui engagent la solidarité que nous devons à nos aînés. Il en va du respect et de la dignité auxquels les personnes âgées ont droit.

PASTORALE SANTE

DIOCÈSE D'ALBI



Vous travaillez dans le monde de la santé, vous êtes sensibles au problème du suicide ou vous accompagnez des familles touchées par le suicide d'un proche :

La Pastorale de la Santé organise une conférence- débat

le lundi 23 avril 2007 à 20h45.

à la salle polyvalente de Vénès .

sur **Le SUICIDE**

animée par **Le Docteur Marc PASSAMAR**
(Médecin psychiatre au Bon Sauveur d' Albi).

Cette conférence vous est proposée afin de mieux connaître les raisons qui poussent les personnes au suicide , comment communiquer avec elles ,et aussi comment accompagner les familles.

Nous clôturerons par un débat avec questions/réponses/ interrogations personnelles.

Nous vous attendons, Venez nombreux.

Contacts : Elisabeth SAUNAL ; Tél : 06.33.79.76.84
Martine CABANEL ; Tél : 06.03.99.23.97

Un poème du futur résident :

Comme le monde serait beau!

Au printemps des idées, de nouveaux mots fleurissent,
Une note d'espoir dans un monde où l'on voit
La Sottise et l'Ennui, le mépris de la loi
L'emporter sur tous ceux que nos pensées chérissent.

En grandes enjambées, le mot Humanitude,
Par de doctes discours s'élève à haut niveau
Quand, en termes très fins, ils mêlent tous les maux
Bien qu'ils laissent soignants en grande solitude.

Puissent-ils redonner, ces nouveaux Thélémites,
Aux hommes appliqués à bien se gouverner,
Le goût de la Sagesse alliée aux mérites,

Et écarter parfois , en parlant des aînés,
Des idées qui nuiraient au sens de leur copie,
Si elles n'obéissaient qu'au seul mot: Utopie.
